

COMPTE RENDU DU COMITE HYGIENE ET SECURITE DU 7 MARS 2011

Proposition d'organisation d'une formation à la prévention du risque psycho-social

Le médecin de prévention a fait la proposition au CHS de mettre en place des stages consacrés à la prévention du risque psycho-social afin de permettre aux agents et aux cadres « de s'exprimer sur leurs difficultés et de se repositionner face aux changements ». La séance du CHS a commencé par une intervention du président du CHS de Paris-centre où de tels stages sont organisés depuis 2010. Selon lui, « ce n'est pas tant le changement que la manière dont celui-ci est conduit » qui crée des problèmes chez les personnels.

La formation destinée aux cadres et aux agents dure trois jours. Un psychiatre explique les mécanismes du stress, il est suivi par un spécialiste du management et par un inspecteur du travail qui traite du harcèlement.

Il a été décidé d'organiser une séance de formation test avec des représentants de l'administration et des organisations syndicales afin de juger de l'intérêt de cette formation.

Pour notre part, nous continuons à penser que ce type de stage, sans nier la réalité du travail qu'il représente, s'attache plus aux effets qu'aux causes, à savoir les restructurations permanentes, les suppressions d'emplois, les pressions et l'individualisation croissante des relations dans le travail.

Exécution du budget 2010

La totalité des crédits alloués au CHS a été dépensée. Rappelons que ces crédits ont été amputés de 5% du fait des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

Budget 2011 et propositions de dépenses

Le budget prévu pour 2011 est en baisse par rapport à 2010 : 329 881 euros contre 334 168 euros. Comme en 2010, 5% des crédits sont « mis en réserve » et risquent d'être purement et simplement supprimés à la fin de l'année.

Actuellement, 48 000 euros de dépenses sont prévues pour des actions de formations (notamment 10 000 euros sauvetage-secourisme, 17 000 euros gestion du stress). D'autres dépenses ont été décidées en particulier à la trésorerie municipale et au centre des finances publiques de Colombes: pose de stores anti-chaaleur, remise en état des extincteurs, plans d'évacuation. Nous avons demandé que le SIE de Suresnes soit également équipé de stores.

La direction a informé le CHS qu'à l'occasion des travaux en cours, de nouveaux stores seraient installés au 3^{ème} étage du CFP de Courbevoie.

En ce qui concerne les Douanes, des stages de conduite préventive seront financés par le CHS ainsi que la pose de volets roulants et d'une alarme relais pour le bureau de Gennevilliers.

Mise à jour des documents uniques (DUERP) de la DDFIP et de la direction des Douanes pour 2011.

La mise à jour pour 2011 des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la DDFIP 92 et des Douanes a été présentée. Les risques les plus fréquemment mentionnés pour la DDFIP concernent les « ambiances physiques » (nuisances sonores, températures des locaux, ...) pour 20%, les « risques psycho-sociaux » (tensions avec les usagers, stress,...) pour 14% et le manque d'hygiène pour 14%.

Le plan annuel de prévention destiné à répondre aux problèmes recensés est constitué pour 37% par des solutions organisationnelles locales, pour 36% par des formations et pour 27% par des travaux pris en charge par la division logistique de la direction.

Compte rendu des visites de l'inspecteur et du médecin de prévention au CFP de Montrouge et à la TP de Châtillon.

L'inspecteur hygiène et sécurité et le médecin de prévention ont présenté les rapports établis suite à leur visite de ces sites effectuée en septembre 2010. De nombreuses remarques ont été

consignées dans ces rapports. Pour chaque anomalie constatée en matière d'hygiène ou de sécurité, l'administration est invitée à indiquer les mesures qu'elle entend prendre (le rapport détaillé est disponible auprès des représentants CGT du CHS).

La CGT a souligné l'utilité de ces visites et la nécessité du suivi du traitement des problèmes constatés.

Ainsi, nous avons relevé que dans le rapport établi lors de la visite du CFP de Montrouge, il est indiqué que le « document technique amiante » (DTA) de Montrouge n'avait pas été mis à jour suite aux travaux effectués en 2009. Or, le contrôle effectué en février 2008 avait décelé la présence d'amiante dans les dalles du sol du restaurant et dans une conduite en fibrociment aux archives.

Où en est-on aujourd'hui ? Le remplacement des matériaux comportant de l'amiante a-t-il été effectué ? En l'absence de mise à jour du DTA, on ne le sait pas.

Quel suivi sur la question de l'amiante ?

Nous avons indiqué qu'il y avait selon nous un problème global de suivi sur cette question. Chaque site doit comporter un DTA recensant l'éventuelle présence d'amiante et qui doit être mis à jour à chaque modification. De plus en 2007-2008, un contrôle systématique de l'ensemble des sites a été effectué et a donné lieu à rédaction d'un rapport comportant le cas échéant des recommandations et des mesures à prendre.

Où en est-on ? Quelle suite a été réservée aux recommandations faites en 2008 ? A ce stade, on n'en sait rien.

Ainsi à Courbevoie, en dehors du problème évoqué ci-dessous, de l'amiante avait été détecté en 2008 dans le local informatique du 2^{ème} étage et il avait été recommandé de retirer les matériaux concernés. Jusqu'à présent cela n'a pas été fait. La direction s'est engagée à faire effectuer les travaux nécessaires.

Nous avons donc demandé qu'un état précis de la situation soit réalisé pour chaque site du ressort du CHS. L'administration a donné son accord sur ce point.

La situation de Courbevoie

Au cours de la discussion a été abordée la situation du Centre des Finances Publiques de Courbevoie où à l'occasion des travaux d'installation du SIP, de l'amiante a été décelé dans les dalles de sol et dans la colle. En 2000, d'importants travaux avaient été réalisés sur ce site et un désamiantage avait été effectué. La CGT a relayé les interrogations des collègues concernant la nature des travaux effectués en 2000 (retrait des dalles de sol) et sur les précautions prises alors. Selon la direction, seule une petite surface où les dalles étaient dégradées a été désamiantée en 2000 correspondant aux bureaux du receveur et du fondé de pouvoir du SIE. Ailleurs, les dalles n'ont pas été retirées, un nouveau revêtement a été installé par dessus. Le médecin de prévention, Mme Hess, a informé le CHS qu'elle avait contacté l'entreprise qui avait réalisé ces travaux. Cette dernière déclare ne pas avoir retiré les dalles et a transmis un document recensant les travaux effectués. Ce document a été remis au chef de service.

Registres hygiène et sécurité.

Les sites suivant ont présenté des demandes qui ont été traitées: Antony RF, Asnières CFP et TM, TP Boulogne, TP Clamart, RM Colombes, RM Courbevoie, RM Issy, Levallois CFP et OPDHLM, TP Malakoff, Nanterre CAD, DI, TP Amendes, CFP et Paerie, RM Neuilly et CFP, RM Rueil, TP St Cloud, Sceaux CFP et RM, Suresnes CFP, Vanves direction, TP Villeneuve.

Le bilan pour 2010 des exercices incendie a été présenté

56% des sites DDFIP de plus de 50 agents ont effectué au moins un exercice en 2010 ainsi que 62% des sites de moins de 50 agents. Rappelons que la réglementation prévoit l'obligation de réaliser au moins un exercice par an pour les sites comprenant 50 agents ou moins et un exercice par semestre pour les sites de plus de 50 agents.

N'hésitez pas à contacter vos représentants en CHS : Carole Lafon, Jean-Paul Bouteau, Luc Benoit, Maurice Cantrainne, Pierre Cousein